



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



“ **Des Femmes & des Hommes** ” engagés pour une dynamique territoriale

Photos de couvertures :

1. TRI PARK, déchetterie de Kaysersberg - 15/06/2023
Crédit photo : Codev

2. Séance d'installation - 12/01/2023
Crédit photo : Codev

3. Séance d'installation - 12/01/2023
Crédit photo : Codev

4. Réunion sur " Capitale Française de la Culture 2024 " - 28/11/2023
Crédit photo : Codev

5. Visite de l'usine d'eau potable à Mathay - 23/06/2023
Crédit photo : Codev



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	4
LE CODEV KÉZAKO ?	5
À QUOI SERT UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?	6
LES ENJEUX DE LA CONCERTATION.....	7
CADRE JURIDIQUE	9
FONCTIONNEMENT	10
LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	12
MODUS OPERANDI	13
CHIFFRES CLÉS 2023	14
LES TRAVAUX DU CODEV	15
CFC 2024 " FAIRE CULTURE ENSEMBLE "	16
LES INSTANCES AU TRAVAIL	17
L'ACCULTURATION	23
LE CODEV HORS LES MURS	25
LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES	26
RETOUR SUR IMAGES / SÉANCE D'INSTALLATION	29
COMMUNICATION	32

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère lectrice, Cher lecteur,

Dans les conseils de développement, et il y en a plusieurs centaines en France, l'engagement citoyen est perçu comme essentiel pour vivre dans une démocratie dynamique et inclusive. Par cet engagement, on peut considérer que la démocratie se renforce, avec une représentation qui éclaire sur les intérêts et les préoccupations multiples. L'innovation, la créativité et le renforcement du lien social sont source de contribution pour un projet de territoire quel qu'il soit, et qui vaut pour le Pays de Montbéliard. Chaque membre du Codev en est convaincu.

La présence importante des membres du Conseil de Développement de PMA, démontre bien une envie individuelle et collective de pouvoir encore mieux comprendre le territoire, de faire entendre sa voix, de mettre à disposition du temps et de la réflexion, et de participer au projet de territoire. Cette année 2023 a confirmé, par le nombre de participants (833) aux différentes réunions (37) en commissions, en plénières (3) ou encore en visites (2), de cette envie de co-construction. Cette année 2023 a permis aussi de lier un collectif, composé dans la diversité, avec des participants aguerris à l'exercice de la participation citoyenne à la " sauce " Codev, et les nouveaux participants qui ont pu découvrir cette instance, son mode de fonctionnement.

L'année 2024 sera le temps de l'élaboration de rapports et de propositions. De nombreux sujets issus de thématiques variées doivent émerger. Il s'agira de prioriser afin de mobiliser au mieux les forces vives du Codev. Malgré les nombreuses incertitudes à tous les niveaux, technologiques, écologiques, sociales, politiques, gageons que la société dans laquelle nous vivons à encore plus besoin des bonnes volontés qui souhaitent contribuer à la construction d'un idéal sociétal, d'un futur soutenable et de liens sociaux forts.

J'adresse mes plus sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui font vivre la démocratie participative, bénévoles, membres du Codev, invités qui viennent échanger en commission, administratifs et élus de l'Agglomération et enfin les personnels mis à disposition par PMA pour que vive le Codev !



**David
MARKEZIC**

Président du Conseil
de Développement



LE **CODEV**
KÉSAKO
!



À QUOI SERT UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

Un Conseil de Développement est une instance de démocratie participative qui conduit ses travaux sur saisine de l'intercommunalité ou par auto-saisine.

Les objectifs ...

Par l'émergence d'une parole collective, le Conseil de Développement contribue à enrichir la décision politique, en créant un dialogue, au niveau intercommunal, entre citoyens / citoyennes et acteurs, de formations, de professions et d'opinions différentes, sur des questions d'intérêt commun.

Le Conseil de Développement a un positionnement particulier qui lui permet de produire une réflexion prospective et transversale, émancipée des cloisonnements administratifs, institutionnels et partisans, pour alimenter et enrichir les projets de territoire.

Les missions du Codev...



CONTRIBUTEUR

- ▶ Co-construit les politiques publiques aux côtés des élus.

PORTEUR DE PROJETS

- ▶ Incube des solutions pour le territoire.

TIERS GARANT

- ▶ Garantit la qualité démocratique des débats.

RÉVÉLATEUR DES TRANSFORMATIONS

- ▶ Est à l'écoute des réalités plurielles des habitants et révèle les sujets impensés.

FACILITATEUR

- ▶ Accélère les initiatives et projets, par une mise en relation des acteurs sur le territoire.

MÉDIATEUR

- ▶ Apaise les tensions en conciliant une diversité d'opinions au sein du territoire.

LES ENJEUX DE LA CONCERTATION ?

La **démarche participative** correspond au processus permettant l'évolution d'une pluralité d'intérêts particuliers vers un intérêt collectif partagé qui a obtenu un consentement. L'objectif est de déterminer ensemble ce qui peut être le mieux pour tous. Les démarches participatives s'établissent en lien direct avec le système politique, institutionnel, culturel, social... établi.

Pourquoi concerter ?

Impliquer les **citoyens volontaires** dans des processus de gestion, en les **informant, consultant et concertant** et en intégrant leur contribution au **processus décisionnel** et dans **des actions issues de la décision**.

► Enrichir le projet en question :

- obtenir une connaissance plus fine de la situation ou du problème en recueillant des perceptions et des savoirs profanes qui apportent une expertise d'usage complémentaire à l'expertise technique des gestionnaires.
- mieux comprendre les inter-relations entre les différents usages et les besoins des usagers.

► Améliorer l'acceptabilité sociale du projet et les décisions.

► Réduire voire résoudre les conflits d'usages.

► Optimiser la faisabilité opérationnelle du projet en favorisant la réflexion et l'engagement collectif pour sa mise en œuvre, calqués sur les besoins réels du territoire.

► Accroître la responsabilisation des participants.

La gestion participative permet donc de créer un **dialogue productif** intégrant les préoccupations, besoins, connaissances, savoirs et compétences des citoyens, experts et décideurs dans un objectif d'intérêt général.

Motivations des participants ?

Multiples et influencées par des repères historiques, sociétaux, culturels, etc.

Des tendances générales :

- une tournée vers le ralliement à un projet en question,
- une, au contraire, tournée vers la revendication par rapport au projet,
- une, à l'entre-deux, tournée vers l'ouverture, la découverte par rapport au projet pour lequel le participant n'a pas forcément d'avis.

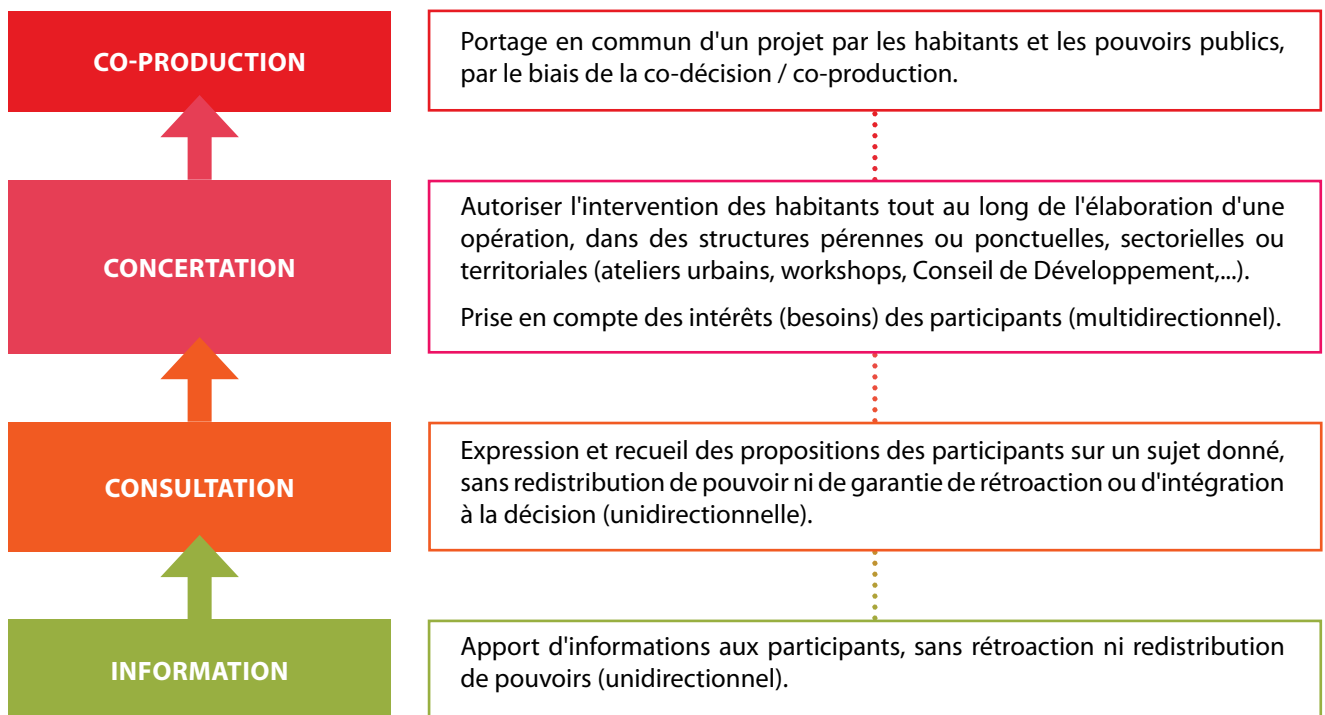
Motivations calquées sur la projection que les acteurs font des effets de la démarche participative mais ceux-ci sont difficilement prévisibles car une démarche participative est, de fait, expérimentale, itérative et évolutive, en co-construction instantanée.

On peut alors considérer les démarches participatives comme l'occasion de permettre l'expression des tensions, la manifestation de conflits au sein d'un cadre voué à la transformation sociale.

Différents types de gestion participative

- ▶ **Engagée :**
motivée par un accomplissement éthique (volonté d'accomplir, de revendiquer, de défendre une cause). Participation considérée comme le meilleur moyen pour réaliser l'action ou le projet.
- ▶ **Instrumentale :**
obtenir l'adhésion des participants, convaincre en vue de répondre aux objectifs initiaux fixés par l'initiateur.
- ▶ **Normative :**
requis par les institutions, faire de la participation pour répondre à une norme sociale.
- ▶ **Institutionnelle :**
répondre à des obligations légales (législatives, réglementaires) dans le but de renforcer la politique publique.

Comment faire ?



La concertation se distingue de la consultation par le fait qu'elle ne se limite pas à une simple demande d'avis.

Un processus de concertation suppose un travail collaboratif qui implique la confrontation de points de vue, la définition d'objectifs partagés, la génération d'idées nouvelles, etc.

Ainsi, la concertation se distingue de la co-décision dans le sens où elle n'aboutit pas directement à une décision, mais elle vise à la préparer. Dans un processus de concertation, la décision finale appartient en effet aux personnes qui en ont légalement la responsabilité, comme les élus, les services de l'Etat, etc. Mais même **si le pouvoir de décision reste formellement entre leurs mains, ces décideurs sont néanmoins tenus d'examiner les propositions issues de la concertation et de faire un retour aux participants sur ce qui a été retenu ou pas et pourquoi.**

CADRE JURIDIQUE

Le cadre légal des Conseils de Développement est défini par l'article **L5211-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)**. En évitant une uniformisation et une institutionnalisation des Conseils de Développement, la loi invite à inventer le profil le plus adapté au contexte local. L'objectif est de pouvoir mobiliser les forces vives du territoire, en prenant en compte la diversité des expériences territoriales.

3 textes de lois constitutifs...

► **Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) ou loi VOYNET du 25 juin 1999**

L'article 26 instaure les Conseils de Développement pour les EPCI¹ de plus de 50 000 habitants.

► **Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015**

L'article 88 vient conforter les Conseils de Développement et précise leur rôle.

"Un Conseil de Développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants".

► **Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019**

- **Les intercommunalités de plus de 50 000 habitants doivent être dotées d'un Conseil de Développement créé par délibération. Toutes les intercommunalités en dessous de ce seuil et les autres territoires de projet en ont également la possibilité.**
- **Des intercommunalités contigües peuvent décider de créer un Conseil de Développement commun.**
- **La composition du Conseil de Développement doit être plurielle et paritaire.**
- **Les membres du Conseil de Développement sont bénévoles.**
- **Les conseillers communautaires ne peuvent pas être membres de l'instance.**
- **Le Conseil de Développement s'organise librement, l'intercommunalité ou le territoire de projet lui attribue des moyens de fonctionnement.**
- **Le Conseil de Développement intervient sur toute question intéressant le territoire.**

La loi Engagement et Proximité introduit également de nouvelles dispositions qui incitent les intercommunalités à interroger en début de mandat l'articulation entre action publique et participation citoyenne (**article L5211-12 du CGCT**) :

1. L'élaboration d'un pacte de gouvernance,
2. Inscrire un débat et une délibération sur :
 - a. les modalités de consultation du Conseil de Développement,
 - b. les modalités de participation de la population à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de l'EPCI.

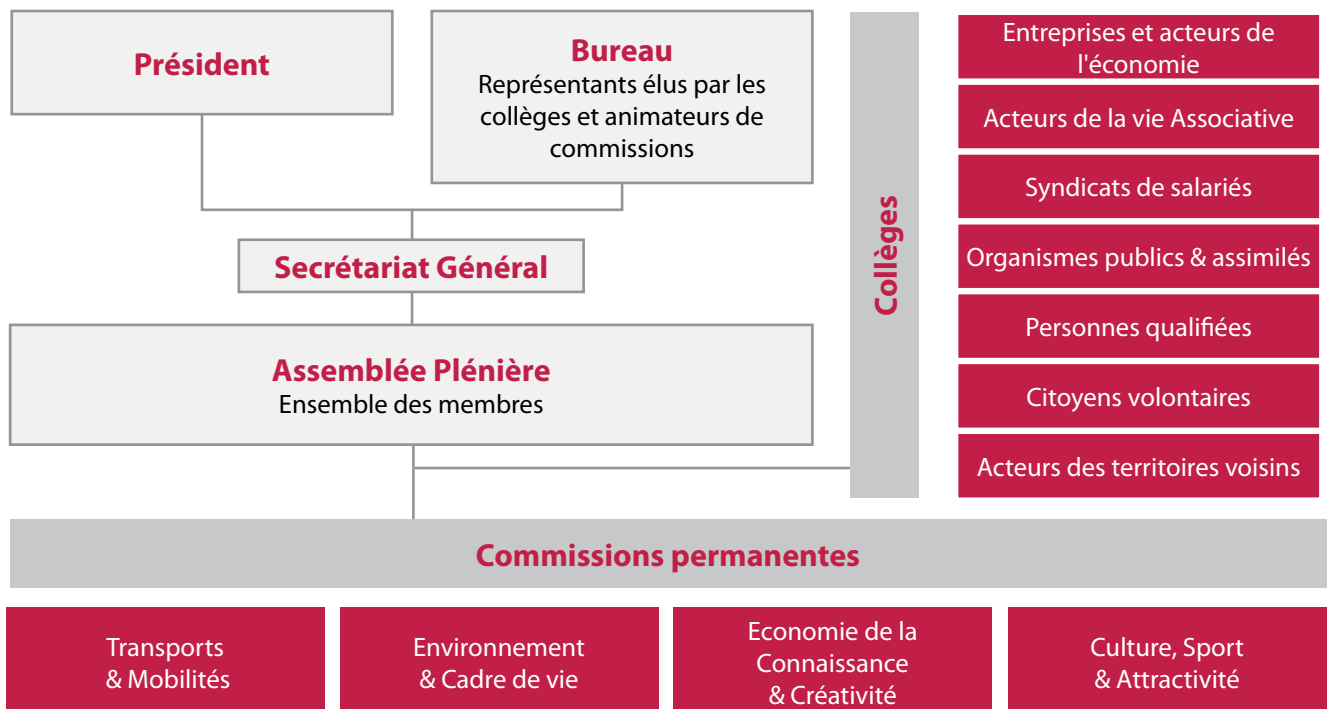
¹Établissement Public de Coopération Intercommunale

FONCTIONNEMENT

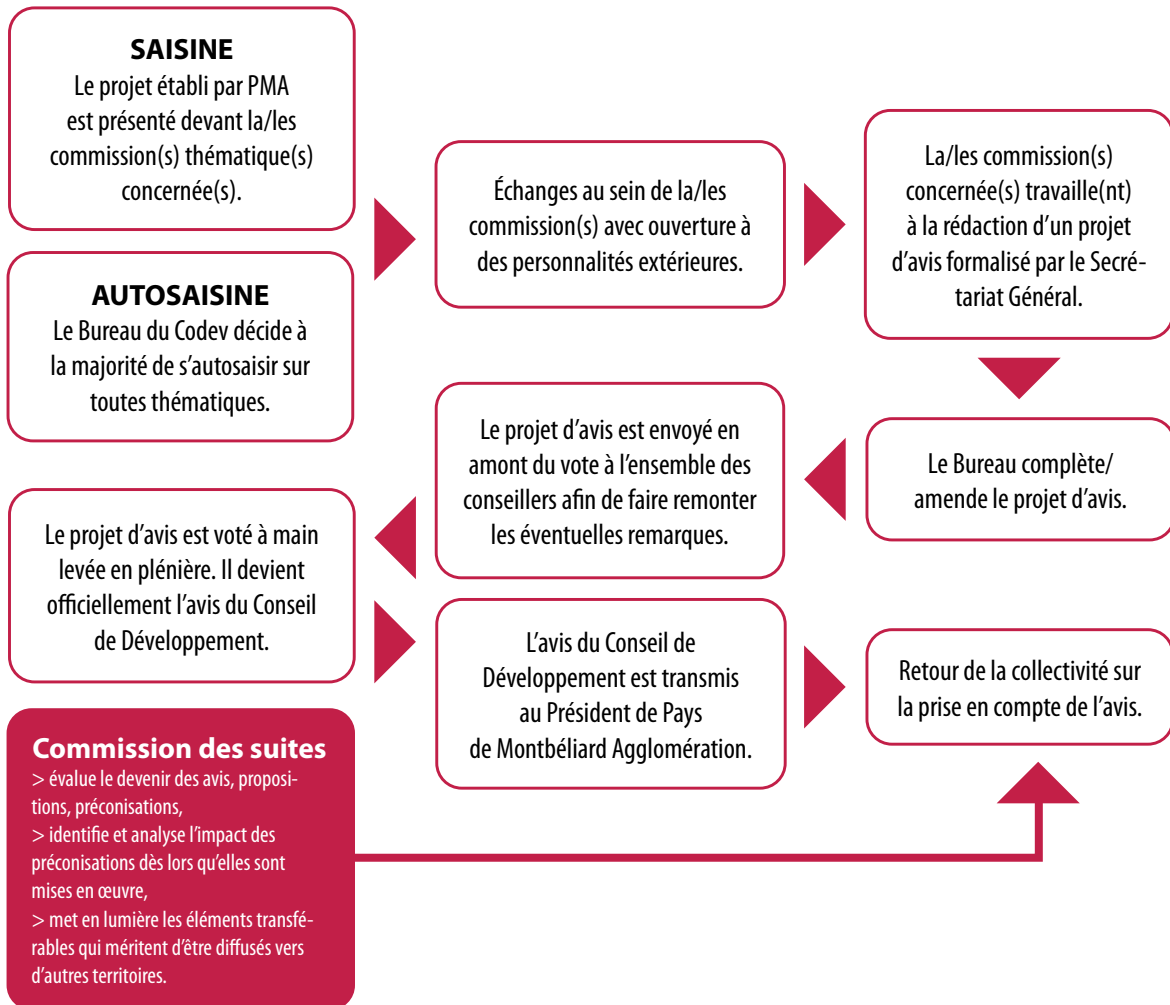
Un Bureau



Une organisation efficiente



Des modalités de travail transparentes



Une territorialité d'action

PMA | 73 communes
| 140 000 habitants

Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté | 196 communes
| 310 000 habitants



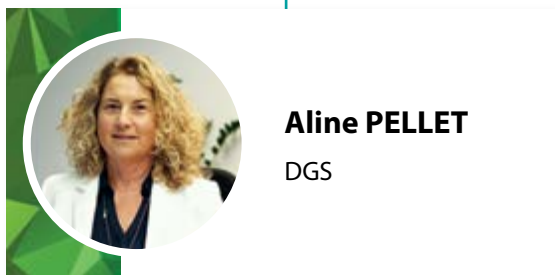
LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1 équipe restreinte pour
l'ingénierie d'accompagnement.

Jilali EL RHAZ
Directeur

Olivier MASSACRIER
Assistant

Organigramme



MODUS OPERANDI



GROUPES DE TRAVAIL



L'ACCULTURATION



LE CODEV HORS LES MURS



**LES COOPÉRATIONS
TERRITORIALES**



**COORDINATION NATIONALE DES
CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT**

LES CHIFFRES CLÉS 2023



1713
HEURES CUMULÉES



883
PARTICIPANTS



37
RÉUNIONS



3
PLÉNIÈRES



1
AUTO-SAISINE
" CFC 2024 "



2
VISITES
EXTÉRIEURES

LES
TRAVAUX
DU **CODEV**

" CAPITALE FRANÇAISE DE LA CULTURE 2024 "

PAYS DE MONTBÉLIARD
AGGLOMÉRATION
CAPITALE
FRANÇAISE
2024 DE LA
CULTURE

AUTO-
SAISINE



" FAIRE CULTURE ENSEMBLE

Préconisations pour la mise en œuvre d'une politique culturelle innovante, inclusive, ambitieuse & citoyenne !
A P A * de côté "

Dès la candidature de Pays de Montbéliard Agglomération au label " Capitale Française de la Culture 2024 " (CFC), le Conseil de Développement a eu à cœur d'apporter le regard de la société civile en apportant ses recommandations (mars 2022).

Le 21 juillet 2023, le Codev a remis au Président de Pays de Montbéliard Agglomération la contribution : "**FAIRE CULTURE ENSEMBLE** - PRÉCONISATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE CULTURELLE INNOVANTE, INCLUSIVE, AMBITIEUSE & CITOYENNE ! - A P A * DE CÔTÉ ".

*APA : Avant, Pendant, Après

21/07/2023
Remise de la contribution " Faire Culture Ensemble "



LES INSTANCES AU TRAVAIL



155
HEURES
CUMULÉES



81
PARTICIPANTS



7
RÉUNIONS

BUREAU EXÉCUTIF

02/02/2023

- ▶ Présentation du fonctionnement général du Codev (moyens / méthodes / gestion des relations et des postures /...),
- ▶ Perspectives à court terme (Plénière, Rencontres, Nouveau site web du Codev, Actions diverses),
- ▶ Regard et propositions des nouveaux membres pour une dynamique participative.

06/07/2023

- ▶ Participation du Codev aux évènements de la CNCD,
- ▶ État d'avancement des travaux en commissions,
- ▶ Échanges autour du rôle du Codev.

27/03/2023

- ▶ Retour sur les 1^{ères} réunions de commissions,
- ▶ Échanges autour des thématiques à prioriser,
- ▶ Le Codev hors les murs : choix des partenaires à rencontrer à court et moyen termes,
- ▶ Calendrier.

14/09/2023

- ▶ Rencontre des membres du Codev de Grand Belfort Agglomération,
- ▶ Les fonctionnements respectifs,
- ▶ Perspectives.

25/09/2023

- ▶ Actualité des commissions,
- ▶ Site internet du Codev.
- ▶ Divers.

22/05/2023

- ▶ Synthèse des rencontres avec 7 Vice-présidents de PMA,
- ▶ Questions diverses,
- ▶ Échéances à venir.

27/11/2023

- ▶ Retour sur les 14^{es} Rencontres Nationales des Codev,
- ▶ Actualité des commissions,
- ▶ Divers.



28/03/2023

- ▶ Séance d'idéation avec l'outil " Klaxoon "
- ▶ Priorisation des axes de réflexions.

11/04/2023

- ▶ Rencontre avec **Jean-Louis NORIS**, Vice-président de PMA, en charge de l'aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat...

12/04/2023

- ▶ Rencontre avec **Didier KLEIN**, Vice-président de PMA, en charge de l'Économie.

19/06/2023

- ▶ Aménagement économique.

02/10/2023

- ▶ Aménagement économique (suite)
- ▶ Accompagnement de projets innovants et de start-up : comment maximiser leurs chances de succès ?
- ▶ Transitions actuelles et opportunités pour notre économie territoriale ?

08/11/2023

- ▶ Présentation du rôle et des missions de la CCI Saône-Doubs,
- ▶ Transitions actuelles et opportunités pour notre économie territoriale (suite).

ANIMATEUR

- ▶ Christophe HUSSON

1. 28/02/2023
Séance d'idéation avec l'outil " Klaxoon "

2. 08/11/2023
Réunion à la CCI Saône-Doubs, site de Montbéliard



COMMISSION " TRANSPORTS & MOBILITÉS "



164
HEURES
CUMULÉES



84
PARTICIPANTS



3
RÉUNIONS

06/03/2023

- ▶ Séance d'idéation en mode " World Café ".

11/04/2023

- ▶ Rencontre avec **Damien CHARLET**, Vice-président en charge des Transports.

03/05/2023

- ▶ " Les mobilités au sein de PMA " par Damien CHARLET (VP PMA) et Plan de Mobilité (PDM) par David ROY (Conseiller mobilité de PMA),

24/10/2023

- ▶ Les Mobilités actives,
- ▶ Au boulot à vélo,
- ▶ Nouveau réseau de transport... liens entre villes de l'Agglomération,
- ▶ Autres sujets.

ANIMATEUR

- ▶ Philippe CANALDA

1. 06/03/2023
Séance d'idéation en mode " World Café ".

2. 03/05/2023
" Les mobilités au sein de PMA " par Damien CHARLET (VP PMA) et Plan de Mobilité (PDM) par David ROY (Conseiller mobilité de PMA)

3. 24/10/2023
Les mobilités dans l'Agglomération





15/03/2023

- ▶ Séance d'idéation en mode world café sur les facteurs d'attractivité du territoire de PMA et les éléments constitutifs de son identité.

18/04/2023

- ▶ Rencontre avec **Jean ANDRÉ**, Vice-président de PMA, en charge des Sports et de la Cohésion Sociale,
- ▶ Rencontre avec **Marie-France BOTTARLINI**, Vice-présidente de PMA, en charge du Tourisme et des Relations Internationales.

26/04/2023 - Capitale Française de la Culture 2024

- ▶ " Tenants et aboutissants du nouveau label de PMA : Capitale Française de la Culture 2024 " (CFC 2024) - Monsieur Emmanuel OUDOT, Directeur du service Culture et Patrimoine de PMA ;
- ▶ Échanges.

30/05/2023 - Capitale Française de la Culture 2024

- ▶ Point et questionnements sur la position du Codev vis-à-vis du projet " Capitale Française de la Culture (CFC) 2024 ",
- ▶ Travail en ateliers.

28/11/2023

- ▶ Présentation des préconisations du Codev | Marie-Christine CLERC-GEVREY,
- ▶ Retour sur le projet CFC 2024 | **Alexandre GAUTHIER**,
- ▶ État d'avancement du projet | Lucas MICHAUD & Adèle BRESSON,
- ▶ Échanges avec la salle,
- ▶ Quelle suite pour les travaux de la commission ?

ANIMATRICE

- ▶ Marie-Christine CLERC-GEVREY



240
HEURES
CUMULÉES



120
PARTICIPANTS



3
RÉUNIONS

20/03/2023

- ▶ Séance d'idéation en mode world café sur 5 thèmes :
 - Déchets/gaspillage,
 - Énergies,
 - Ressources/milieus naturels et Cadre de vie,
 - Circuits courts/agriculture durable,
 - Sensibilisation et information du public.

19/03/2023

- ▶ Rencontre avec **Magali DUVERNOIS**, Vice-présidente de PMA, en charge des transitions.

21/04/2023

- ▶ Rencontre avec **Daniel GRANJON**, Vice-président de PMA, en charge des Déchets, de l'Eau et de l'Assainissement.

15/05/2023

- ▶ Bilan à mi-mandat sur les thèmes " Eau, assainissement, déchets " / Retour sur les 20 recommandations du Codev sur le thème de l'eau | Monsieur Daniel GRANJON, Vice-président PMA " Eau, Assainissement, GEMAPI et Déchets ",
- ▶ Échanges avec les participants.

21/11/2023 - Festival " Alimenterre "

- ▶ Rappel des préconisations citoyennes du Codev faites dans la contribution de février 2021 " Face à l'urgence écologique et climatique, changeons de voie ",
- ▶ Extrait du film " Sur le champ ! ",
- ▶ Association " du champ à l'assiette " | Monsieur Édouard DESCOURVIERES,
- ▶ La ferme du Ruisseau | Monsieur Florent ZAKRZEWSKI,
- ▶ Échanges avec la salle.
- ▶ Dégustation d'une soupe préparée par l'association " Les Échos Jardins " avec des légumes produits localement.

ANIMATRICE

- ▶ Anne-Sophie LALLEMAND PETIT

BUREAU EXÉCUTIF

1. 02/02/2023
Fonctionnement du Codev et ses perspectives futures

2. 14/09/2023
Rencontre des membres du Codev
de Grand Belfort Agglomération



COMMISSION " CULTURE, SPORT & ATTRACTIVITÉ "



1, 2. 15/03/2023
Séance d'idéation

3. 26/04/2023
Tenants et aboutissants du projet
" Capitale Française de la Culture 2024 "

4. 30/05/2023
Travail et réflexion sur le projet
" Capitale Française de la Culture 2024 "

5. 28/11/2023
Échanges avec la salle



COMMISSION " ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE "

1, 2. 20/03/2023
Séance d'idéation

3. 15/05/2023
Bilan à mi-mandat sur les thèmes " Eau, assainissement,
déchets ", puis retour sur les 20 recommandations
du Codev sur le thème de l'eau



L'ACCULTURATION

Mieux connaître son territoire de vie, d'actions...

Portrait de Pays de Montbéliard Agglomération

Suite aux nombreuses sollicitations des membres et en amont des premières réunions de commissions, une séance plénière d'acculturation s'est tenue le lundi 20 février 2023 en salle du Conseil (Siège de PMA), sur le thème " Portrait de Pays de Montbéliard Agglomération " ...

Au travers de cette séance, il s'est agi de permettre aux membres de la société civile de parfaire leurs connaissances ou de découvrir 3 instances :

- Pays de Montbéliard Agglomération (compétences obligatoires et optionnelles, portrait socio-économique, coopérations, etc.);
- L'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU);
- Le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté (PMNFC)

Les intervenants :

- Mickael BERLOT, Secrétaire Général de Pays de Montbéliard Agglomération | Les principales compétences de PMA
- Philippe BOZON, Directeur de l'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) du Pays de Montbéliard | Portrait de territoire de PMA, les indicateurs clés ?
- Arnaud JACQUINOT, Directeur du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté | Le Pôle Métropolitain NFC, Késako ?

Territoire Intelligent et Durable -

Badevel, un laboratoire d'expérimentation pour les transitions

Afin de présenter un projet local innovant dans le domaine des transitions (écologique, énergétique, numérique, etc.), Samuel GOMES, Maire de Badevel (828 habitants), a fait découvrir : " Territoire Intelligent et Durable - Badevel, un laboratoire d'expérimentation pour les transitions " - Lauréat du programme du Ministère de la Transition écologique " démonstrateurs de la ville durable ".

Cette séance s'est tenue le lundi 26 juin 2023 à 18 h en Salle du Conseil. Elle a été suivie d'échanges avec la salle.

Les rencontres du Codev... « l'agroécologie : une alternative durable ? »

Le mardi 21 novembre 2023, le Conseil de Développement de PMA a organisé une soirée d'acculturation en partenariat avec l'association " Du champ à L'assiette ", dans le cadre du **festival Alimenterre**.

Une présentation de " La ferme du ruisseau ", en cours d'installation à Audincourt, a été dispensée par Florent ZAKRZEWSKI, illustrant notamment le développement des circuits courts.

Pour clore la soirée, les quelques 35 personnes présentes ont pu goûter à une soupe réalisée par l'association " Les Échos Jardins ".



1, 2. 20/02/2023
Mieux connaître son territoire de vie, d'actions...

3, 4. 26/06/2023
Territoire Intelligent et Durable

5, 6, 7. 21/11/2023
Les rencontres du Codev... " l'agroécologie : une alternative durable ? "



LE CODEV HORS LES MURS

TRI PARK, DÉCHETTERIE DE KAYSERSBERG

15/06/2023

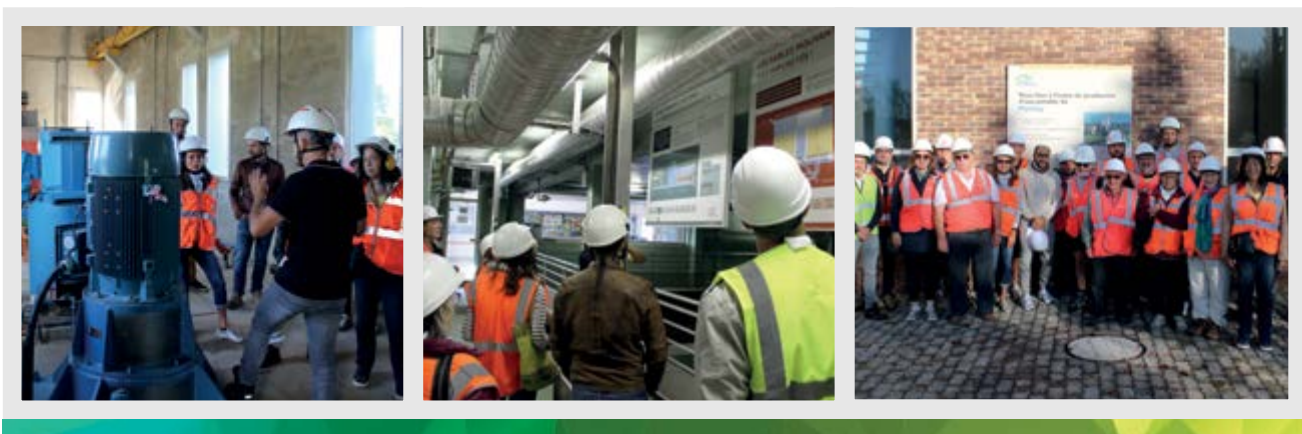
Visite du TRI PARK, déchetterie de Kayserberg avec les élus et les techniciens de PMA.



USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE MATHAY

23/09/2023

Visite de l'usine de production d'eau potable de Mathay.



LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

La Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD)

26/01/2023

Conseil d'Administration.

05/06/2023

Conseil d'Administration (visioconférence).

22/06/2023

Assemblée Générale (Maison du zéro déchet – Paris 12).

La délégation du Codev était composée de : *Baptiste HUSSON, Anne-Sophie LALLEMAND PETIT, David MARKEZIC, Jilali EL RHAZ.*

14-15/11/2023

14^{es} Rencontres Nationales des Conseils de Développement (Nancy).

La délégation du Codev était composée de : *Philippe CANALDA, Baptiste HUSSON, Anne-Sophie LALLEMAND PETIT, David MARKEZIC, Jilali EL RHAZ, Olivier MASSACRIER.*

Enseignement supérieur | Étudiant(e)s du NFC

23/01/2023 - Accueil des étudiants de la MFR de Mandœuvre

Accueil de 9 étudiant(e)s de BTS 2^e année SP3S (Services et Prestations dans les Secteurs Sanitaire et Social) de la MFR de Mandœuvre, accompagné(e)s de leur professeur Laura JULLERAT.

Découverte du siège de l'Agglomération (la Salle du Conseil notamment) mais également échanger avec Jilali EL RHAZ (Directeur du Codev) autour du Conseil de Développement et de la démocratie participative.



1, 4. 22/06/2023
Assemblée Générale de la CNCD
(Maison du zéro déchet)
2, 3, 5. 14-15/11/2023
14^{es} Rencontres des Conseils de Développement



Rencontre inter-Codev : Codev PMA et Codev du Grand Belfort

14/09/2023

Première rencontre entre le Conseil de Développement de Pays de Montbéliard Agglomération et le Conseil de Développement du Grand Belfort.

Cette dernière a permis aux deux instances voisines de mieux se connaître mais également de se comparer : différences, points communs.

Enfin, la séance s'est terminée en évoquant les sujets qui pourraient faire l'objet d'une réflexion commune...

À SUIVRE

Le Codev : Vecteur d'information partenariale

Parce qu'en lien avec les thématiques de travail du Codev, ou en lien avec l'attractivité du territoire, le Codev joue un rôle de courroie de transmission auprès de nombreux partenaires.

Ainsi, ce sont 13 relais d'évènements émanant de 8 partenaires (Bar des Sciences, ADEME¹, PMA, Université Ouverte, Réseau EDENi², Ville d'Audincourt, Jeune Chambre Économique, ALTERRE³) qui ont été diffusés aux membres du Codev en 2023.

1. Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.
2. Économie & Droit de l'Énergie dans un contexte industriel.
3. Agence pour l'environnement et le développement soutenable.



1,2. 23/01/2023
Enseignement supérieur. Étudiant(e)s du NFC

3, 4, 5. 14/09/2023
Rencontre inter-Codev : Codev PMA et Codev
du Grand Belfort



Comité Sociétale de l'eau

20/09/2023 - Tenue du Comité Sociétal de l'eau à la station d'épuration d'Arbouans.

Cette instance, composée d'élu(e)s, de technicien(ne)s, mais également de membres de la société civile (dont 4 membres du Codev) a pour vocation de permettre un suivi des actions entreprises dans le domaine de l'eau sur le périmètre de Pays de Montbéliard Agglomération.

Un retour sur les préconisations faites fin 2019 par le Codev dans son rapport « L'eau, un enjeu pour notre territoire » figurait notamment à l'ordre du jour.

Cette matinée s'est terminée par la visite de la station d'épuration d'Arbouans.



20/09/2023
Comité Sociétal de l'eau



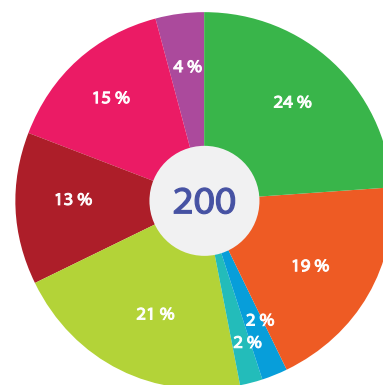
RETOUR SUR LA SÉANCE D'INSTALLATION | 12/01/23



112 membres répartis
en 7 collèges

Composition Globale
(T+S+A)*

- Entreprises et acteurs de l'économie
- Organismes publics & assimilés
- Acteurs de la vie associative
- Syndicats de salariés
- Personnes qualifiées
- Citoyens volontaires
- Acteurs des territoires voisins
- Associés



*T+S+A = Titulaires + Suppléants + Associés

Retour en images de la soirée



Discours d'installation du Codev par Monsieur Charles DEMOUGE - Président de PMA

Monsieur le Président du Conseil de Développement,
Cher David
Madame la Vice-Présidente de PMA, Chère Sophie
Monsieur le Directeur du Conseil de Développement,
Cher Jilali
Cher Pierre LAMARD, Président du Codev 2010 - 2022
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Développement,

Je vous souhaite la bienvenue au nom de Pays de Montbéliard Agglomération, au sein de cet hémicycle qui est au cœur du fonctionnement démocratique de notre collectivité.

Permettez-moi également de vous dire mon grand plaisir à vous accueillir aujourd'hui, car votre présence donne chair à cette instance d'intelligence collective que représente le Conseil de Développement. Je suis également honoré de pouvoir remercier devant vous - en mon nom et au nom des élu(e)s de Pays de Montbéliard Agglomération - Monsieur Pierre LAMARD, qui a présidé cette instance de 2010 à 2022. Je tiens à le remercier et à le féliciter pour son engagement bénévole et citoyen durant les 12 dernières années.

Directeur adjoint de l'UTBM, professeur spécialiste en histoire industrielle et homme de conviction, il a contribué, aux côtés du directeur, Jilali EL RHAZ, à faire de cette instance un lieu de partage, de collaboration et de favoriser la création d'un environnement où les idées peuvent être échangées et développées. Après son choix de ne plus porter la présidence du Codev, non pas par désintérêt ou désamour, mais plutôt par envie de donner le flambeau à une nouvelle génération... C'est ainsi, que je vous présente celui qui a accepté de reprendre cette belle mission sous couvert de l'intérêt commun... Monsieur David MARKEZIC, âgé de 49 ans, marié, 2 enfants, Professeur agrégé en Economie/Gestion et tout nouvellement élu Directeur de l'IUT Nord Franche-Comté. Je ne doute pas un instant que David MARKEZIC - qui connaît très bien le Codev car il en a été membre en 2008 puis en 2010 - saura apporter sa pierre à l'édifice. Aujourd'hui, cette instance renouvelée compte 108 membres titulaires, 44 suppléants et 48 associé(e)s, soit 200 personnes au total, issus d'âges, de secteurs d'activités économiques, de catégories socioprofessionnelles, de communes différentes. Il manque à l'appel encore 4 personnes (3 pour le collège des syndicats de salariés et 1 pour le collège des territoires voisins). Au-delà des différences qui nourriront vos futurs échanges, ce qui vous rapproche est votre connaissance du territoire, c'est-à-dire de la manière dont il se vit au quotidien, votre expertise d'usage d'habitants, votre désir de construire l'avenir de l'Agglomération et plus largement le Nord Franche-Comté. Cet avenir à écrire doit l'être avec vous, membres du Conseil de Développement. Parce que la participation effective de la société civile (habitants, entreprises, associations, ...) à la production de l'intérêt général est indispensable. La vocation du conseil de développement est d'être au service de la réflexion prospective.

Votre premier chantier est celui de la temporalité et d'être un espace du futur. Je souhaite que la réflexion de fond qui naîtra soit tournée vers l'avenir. Dans un contexte de

tensions sociales et économiques, vous saurez également être un espace de dialogue, de débat, respectueux des diversités d'opinions, identifiant les points de synergies et les points de divergence, offrant par là même un espace d'intelligence collective. En amont des politiques publiques que nous élus sommes amenés à déterminer, vous pourrez contribuer à définir le sens des choix à opérer, notamment dans les domaines qui sont au cœur de Pays de Montbéliard Agglomération - et même plus largement des préoccupations et bouleversements de la société - le développement économique et l'emploi, le numérique, la transition énergétique, écologique, les mobilités, etc. Le règlement intérieur du Codev précise que la collectivité vous saisira par le biais de lettres de mission ou saisines qui définiront sur un temps donné votre programme. Il est aussi précisé que vous avez la possibilité de vous autosaisir sur toute question relative à l'avenir de l'Agglomération. Il est bien sûr évident que ce travail donnera lieu à des échanges réguliers entre la collectivité et le Conseil de Développement. Pour faciliter ces échanges, j'ai désigné, Madame Sophie RADREAU - ici présente - Vice-Présidente et Maire de Bavans, qui sera chargée d'assurer le relais de l'information et l'organisation des travaux entre le Conseil de Développement et le Conseil d'Agglomération. Le Codev aura ainsi sa place dans le processus de réflexion menant à la décision publique, au rythme de temps de rencontres, de présentation de propositions auprès de l'exécutif de l'Agglomération, visant à la prise en compte de vos contributions dans les travaux de la collectivité. Mais l'essentiel sera dans la capacité du conseil à générer une organisation souple et libre, à définir ses propres règles de fonctionnement en toute autonomie des contraintes de structures et des dépendances institutionnelles. Ce que je souhaite fortement. L'essentiel, c'est aussi l'imagination dont vous ferez preuve, votre capacité à être innovant, à bousculer les idées, à résister à la tentation institutionnelle ! Je voudrais vous inviter à l'audace ! Parce que dans notre monde qui change tellement vite, vous serez un outil de prospective en continu pour le territoire au service du « nous » et du bien commun ! Vous aurez ainsi la délicate tâche de conjuguer le principe de réalité dans les propositions que vous ferez à la collectivité avec le rêve et cette audace que j'appelle de mes vœux. Pour mener à bien ses missions, le Conseil de Développement bénéficiera de l'appui de notre administration et de l'agence d'urbanisme pour nourrir sa réflexion. En ce qui concerne, l'ingénierie d'accompagnement et l'interface avec les différents services, vous aurez à vos côtés, une équipe permanente dédiée, dont le directeur Jilali EL RHAZ qui est à mes côtés ainsi que son assistant Olivier MASSACRIER.

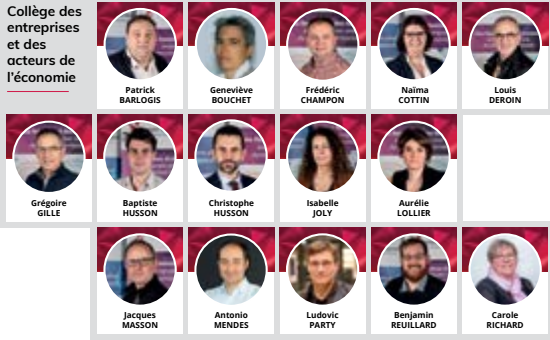
Sans plus tarder, je donne la parole à Sophie RADREAU et je souhaite au Conseil de Développement, je vous souhaite cher(e)s membres (titulaires, suppléants, associés) une belle aventure aux côtés des élu(e)s de l'Agglomération au service de notre territoire et de ses habitants.

LE TROMBINOSCOPE

TROMBINOSCOPE

Des Femmes & des Hommes engagés pour une dynamique territoriale 2022 - 2025

Collège des entreprises et des acteurs de l'économie



Collège des organismes publics et assimilés

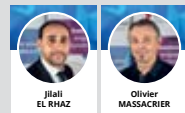


Création-impression : Pays de Montbéliard Agglomération - Crédits photos : Samuel Couderc pour PMA, DR

8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard Cedex



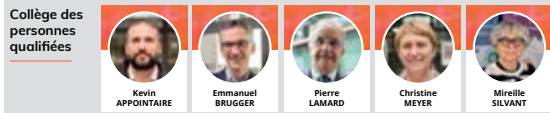
La Direction



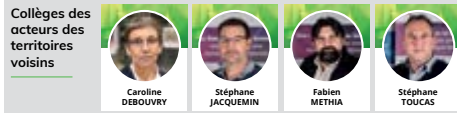
Les membres du bureau



Collège des personnes qualifiées



Collèges des acteurs des territoires voisins



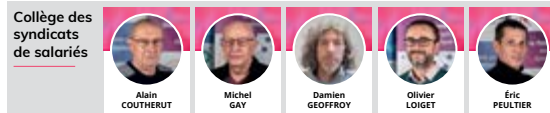
Collège des citoyens volontaires



Collège de la vie associative



Collège des syndicats de salariés



LA D
COMMUNICATION
O
D
E
V

LE GUIDE DU CONSEILLER



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



Codev Pma Jer



@codev_pma



@Codev_



Codev PMA



@conseildedevveloppementpma4596

LA NEWSLETTER



The newsletter cover features a collage of images: a group of people in a meeting, a person working at a computer, a blue train, a person on a bicycle, and a map of the region with various icons. The text 'LA NEWSLETTER ÉTÉ 2023' is prominently displayed in the center.

Conseil de Développement
Pays de Montbéliard Agglomération

LA NEWSLETTER
ÉTÉ 2023

Retrouvez dans cette Newsletter de l'été 2023 des informations utiles sur les actions du Conseil de Développement et de ses partenaires.

Bonne lecture et bel été !

FOCUS 

Le Codev 2022-2025

- Le trombinoscope 
- Le guide du Conseiller 
- Le règlement intérieur 
- La séance d'installation 
- Le mot du Président 

AGENDA 

- 📅 23/01/23 : accueil des étudiants de la MFR de Mandeuve 
- 📅 15/06/23 : visite du Tri Park de Kayserberg 
- 📅 22/06/23 : Assemblée Générale de la CNCD à Paris 



LA PRESSE EN PARLE !

Documentation	L'Est Républicain 14/01/2023	P. 18	Économie / Économie
---------------	---------------------------------	-------	---------------------

PAYS DE MONTBÉLIARD

Le Conseil de développement change de président et se renouvelle

Après 12 ans de présidence du CoDev, Pierre Lamard laisse place au directeur de l'UIT du Nord-Franche-Comté David Markezic. La salle du conseil de Pays de Montbéliard agglomération a fait le plein jeudi soir, pour le renouvellement de ses 112 membres jusqu'en 2025.



Installation du conseil de développement au siège de Pays de Montbéliard agglomération. Photo (L) Boris MASSAÏNE

« Je suis très heureux, pas de quitter le Conseil de développement (CoDev), mais de voir la salle remplie jusqu'au balcon ». C'est un président souriant, Pierre Lamard, qui a laissé place à son successeur David Markezic jeudi soir. « On a travaillé ensemble, il a une vision du territoire élargie. Malheureusement, je reste simple soldat, et membre actif ».

C'est donc le président de l'UIT du Nord-Franche-Comté David Markezic qui lui succède. Plus de président ? Fin des CoDev les plus actifs de France. Pierre, le neveu du CoDev dans le vie démocratique locale... Et de lui succéder une nouvelle génération de leaders, comme petit cadeau de départ. « Elle est de 1990, ce n'est pas étonnant que les bénévoles soient, mais elle a du sens ».

Depuis juillet 2000
C'est en effet en 1999 que la loi Voynet a instauré des conseils de développement pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. À Montbéliard, l'initiative a été créée en juillet 2000. D'abord com-

posée de 80 membres, elle est devenue aujourd'hui 112. Un chiffre significatif, puisque Pays de Montbéliard agglomération (PMA) compte 112 élus communaux.
« J'avais vu une annonce sur le site de PMA, qui recherchait des candidats. Et moi, j'ai bien entendu mon grain de sel, parfois j'ai des idées », explique Stéphane Louët, habitant de Montbéliard. En effet, elle espère contribuer notamment sur les questions de santé. « J'ai pu entendre parler au Matignon Lab », détaille à son tour Eric Harter, habitant de Vieux-Charmont. « C'est bien de pouvoir participer à la vie démocratique, et être dans des commissions, quand on n'est pas élu ». Eric compte

apporter ses idées sur les questions économique et environnemental. Il veut de lancer sa société sur le traitement de l'eau des entreprises.
« Sa vocation, être un espace de futur »
Le CoDev a donc installé sa nouvelle assemblée de bénévoles, issus de sept collèges scolaires mais représentatifs : monde économique, vie associative, organisations sportives, services publics, personnalité qualifiée, citoyens volontaires et acteurs des territoires voisins. Ils s'alignent dans une liste en plusieurs des quatre commissions permanentes du CoDev : transports et mobilité, environnement et cadre de vie, économie, communi-

cativité, culture, sport et attractivité.
Le travail des différentes commissions débouche sur de nombreuses publications qui sont mises à disposition pour les élus dans les centres de vote. « La vocation du CoDev, c'est d'être un espace de futur, la réflexion doit être tournée sur l'avenir », a lancé le président de PMA Charles Domagay.
Le CoDev pourra travailler sur les axes de l'Agglo, mais aussi s'autonomiser sur des thèmes de travail précis. Dans une liste « de co-construction avec la société civile », a appuyé le vice-président de PMA en charge des relations avec le CoDev.

Boris MASSAÏNE

Documentation	L'Est Républicain 23/09/2022	P. 16	Administration / PMA
---------------	---------------------------------	-------	----------------------

PAYS DE MONTBÉLIARD

Le CoDev cherche les nouveaux acteurs du territoire

Le Conseil de développement de l'agglomération de Pays de Montbéliard, instance de démocratie participative, lance un appel à candidatures pour renouveler ses 112 membres, sur la période 2023-2025. Les inscriptions ont jusqu'au 30 octobre pour candidater. Mais le CoDev, ça sert à quoi ?

L'appel à candidatures du Conseil de développement (CoDev) de l'agglomération de Pays de Montbéliard est lancé ! Jusqu'en 30 octobre, les citoyens intéressés peuvent postuler, à condition d'être majeur, de résider sur le territoire et de ne pas avoir de mandat politique. Le CoDev rassemble 112 citoyens bénévoles : pas d'élu, c'est un lieu de débat, pas de politique », résume Charles Domagay, le président de PMA. « Les échanges sont libres, les idées de voter idéalement, ajoute Pierre Lamard le président de CoDev.

« Le CoDev, ça sert à quoi ? « Impliquer, participer, proposer, agir », répond Charles Domagay. Concrètement, le conseil existe depuis 2000. Ses membres, renouvelés tous les trois ans, se penchent sur des points précis (par exemple les transports en commun, le tri des déchets, les transports en commun, la culture...)
Après dix débats, discussions, l'interlocution d'experts, la commission (il y en a 5) dégage tout ses conclusions sur une question précise, puis, des propositions, validées par les 112 membres du CoDev, sont amenées au élu du conseil d'agglo. Qui choisissent de suivre ou pas les propositions de CoDev.

Profil idéal jeune
Avec des étudiants de l'UIT Charles Domagay (UIT) Julien Mandellier, le CoDev a, par exemple, révisé une enquête auprès des usagers, sur l'accessibilité des sites dans les TER. Pour mieux mesurer, avec son vécu, dans un TER et le stocker pendant le voyage, d'après les usagers, c'est... compliqué. Cela lance de la place pour l'accessibilité.

Autre exemple, fin janvier 2023, « la collecte des déchets va changer », rappelle Charles Domagay. Le CoDev a justement la main en place de la poche jeune, tout en s'occupant les points B. Le conseil d'agglo a tranché : la poche jeune sera. Les conseils de CoDev ont des effets très concrets sur la vie des citoyens de PMA.

Des effets sur le temps long, ce qui peut s'expliquer surtout pour les citoyens. Plus encore un autre des propositions du CoDev sur l'agglo, il existe une commission des aînés, qui sert à déceler des personnes et à obtenir un versement de la place pour l'accessibilité. Quelque détail en fait les élus

après les propositions des élus sera à le servir.
« Le « bénévoles » du CoDev, selon son président, c'est un concept à 80 % d'actifs, « il touche très peu les jeunes ». Évidemment en effet, l'appel à la jeunesse citoyenne est dans l'air.
Bref, jeune ou moins jeune, vous êtes concernés par la démocratie participative et vous souhaitez voter bénévolement, nous sommes heureux de vous accueillir dans la politique ? Le CoDev est fait pour vous.

Carole OUDOT
Plus d'informations sur <http://paysdeagglo.montbeliard.fr> ou au 05.81.51.84.71

Conseil de Développement | 8, avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cédex

Jilali EL RHAZ

Directeur

03 81 31 89 65

jilali.elrhaz@agglo-montbeliard.fr

Olivier MASSACRIER

Assistant

03 81 31 84 71

olivier.massacrier@agglo-montbeliard.fr

codev@agglo-montbeliard.fr

<http://codev.agglo-montbeliard.fr>

